



FICHE D'INFORMATION

UTILISER LE MARCHÉ MONDIAL DU CARBONE POUR PROMOUVOIR LES FORETS PLANTEES EN AFRIQUE

Le marché du carbone est initié pour inciter à la plantation de forêts en Afrique. Mais le continent traîne toujours loin derrière les autres régions à utiliser sa grande richesse en terre et ses potentiels stocks de carbone pour tirer profit. Pourquoi cet état de chose et comment une progression plus rapide peut être réalisée?

Messages clés

- ▶ Les projets de boisement/reboisement dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre (MDP) sont essentiels pour la contribution de l'Afrique à l'atténuation du changement climatique mondial.
- ▶ Il y a un énorme potentiel dans l'utilisation des Réductions Certifiées d'Emission dans les projets du MDP pour promouvoir d'avantage la création de plantations et de forêts en Afrique.
- ▶ Il y a un avantage comparatif significatif à investir dans le reboisement en Afrique en raison des coûts relativement faibles de plantation d'arbres, la croissance rapide des arbres et la séquestration du carbone.
- ▶ Les projets de boisement/reboisement devraient être vus comme des compléments essentiels aux projets REDD+ et non comme des alternatives.

L'Afrique a un potentiel énorme dans l'atténuation du changement climatique mondial, en particulier dans le secteur de l'utilisation des terres au niveau commerce du carbone. Il y a eu des augmentations significatives sur le marché du carbone en 2011, mais les pays africains devraient se préparer à une participation encore plus active à ce marché en croissance rapide, notamment là où, ils ont des avantages comparatifs avérés.

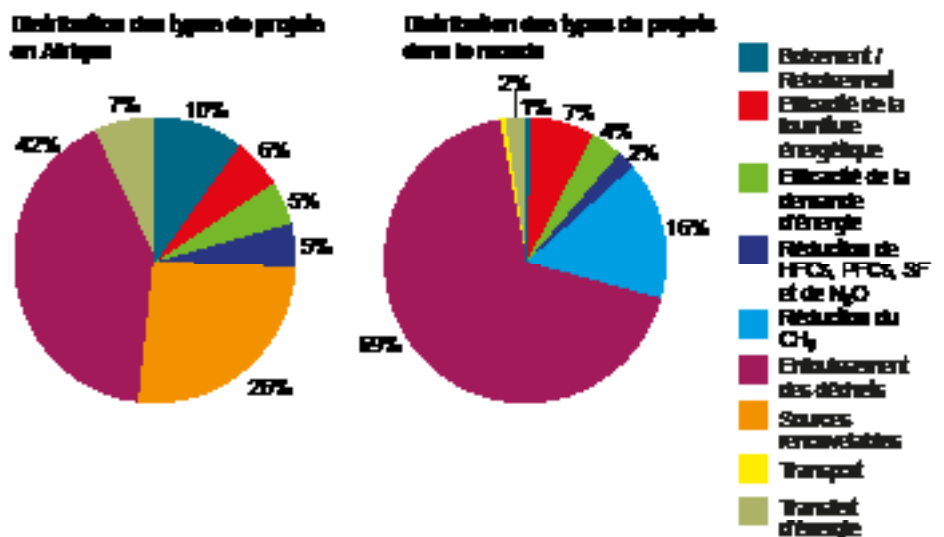
Contexte du Mécanisme de Développement Propre

Le Protocole de Kyoto de la Convention Cadre des Nations-Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) a été signé en 1997. Les pays développés et ceux en transition (pays visés à l'annexe 1) ont pris des engagements pour réduire les émissions, et les pays en voie de développement se sont accordés pour les soutenir tout en visant aussi le développement durable. Un des moyens pour réaliser cet objectif est le Mécanisme de Développement Propre (MDP) qui comprend le commerce dans les réductions des émissions de carbone dans une diversité d'approche.

Le rôle du Mécanisme de Développement Propre

Les projets MDP sont dominés par des initiatives dans les énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique, les déchets et la capture du méthane. Globalement, le boisement/reboisement représente moins de 1% de tous les projets MDP, mais 10% des projets en Afrique. Ceci indique le potentiel de séquestration du carbone du secteur forestier en Afrique par rapport à la réduction des émissions provenant des énergies fossiles et de l'industrie.

Figure 1. Distribution sectorielle des projets du Mécanisme de Développement Propre (MDP) en Afrique comparée aux moyennes mondiales.



La réduction des émissions par le refus de la déforestation est une autre option du commerce du carbone, favorisée par l'initiative de la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Détérioration des forêts (REDD+). L'Afrique perd environ 3,4 millions d'hectares de forêts chaque année. Si cette déforestation est évitée sous la REDD+, des millions de tonnes d'émissions de carbone seront évitées et convertis en des milliards de dollars de revenus potentiels pour les pays hôtes. Cependant, pour les pays africains inscrits au régime mondial actuel du commerce du carbone, le MDP pourrait encore toujours offrir les meilleures opportunités de participation au commerce du carbone et d'accroissement du couvert forestier.

Les projets forestiers d'atténuation en Afrique: faits et chiffres

- ▶ L'Afrique ne compte que 8,5 millions d'hectares de plantations à courte et à longue rotations comparativement à l'Inde avec 40 millions d'hectares et la Chine avec 60 millions d'hectares.
- ▶ L'Afrique a plus de 200 millions d'hectares disponibles pour la plantation, sous forme de terres déboisées et de prairies non exploitées pour le pâturage ou la gestion de la faune.
- ▶ Le taux de boisement/reboisement en Afrique est inférieur à 200.000 hectares par an, alors que l'Inde et la Chine en reboisent respectivement 650.000 et 1,4 millions d'hectares par an.
- ▶ Sur un total mondial de 630 millions de tonnes, les forêts et arbres d'Afrique pourraient séquestrer, comme Réductions Certifiées d'Emissions (RCE), 123 millions de tonnes de dioxyde de carbone par an.
- ▶ Cependant, les RCE totales de l'Afrique étaient seulement de 21 millions de tonnes en 2009, cela est toutefois en augmentation chaque année, mettant en exergue le potentiel de séquestration future.
- ▶ Au début du second semestre de l'année 2009, il y avait 102 projets MDP en Afrique avec des RCE de valeur totale estimée à 1 milliard de dollars américains.
- ▶ La contribution des forêts africaines à la réduction des émissions mondiales était seulement de 0,4 % du total mondial.
- ▶ En plus de la séquestration à travers les RCE, l'Afrique pourrait également réduire les émissions de dioxyde de carbone d'environ 228 millions de tonnes par an à partir du refus de la déforestation et la dégradation des terres par le biais des projets REDD+.

Pourquoi l'Afrique est-elle à la traîne?

L'Afrique peut contribuer à l'atténuation future du changement climatique par d'importantes opportunités du marché du carbone. Cependant, ce retard résulte en partie de la faible performance de l'Afrique jusqu'en 2010 sur les marchés du carbone, comparativement au reste du monde.

Le fondement de cette situation est un soupçon historique entourant l'évolution du débat sur le changement climatique. De nombreux pays africains abordent les préoccupations selon lesquelles ils sont appelés à assumer des responsabilités pour assainir l'environnement mondial souillé par les pays développés et industriels, à la place des véritables auteurs. Les faibles niveaux des émissions industrielles sur le continent contribuent également à la lente réponse, avec réticence de certains groupes environnementaux à impliquer le secteur de l'utilisation des terres dans les efforts de réduction des émissions.

D'autres raisons expliquant la faible performance des pays africains dans les projets de carbone comprennent les coûts élevés des transactions, la complexité des règles et des conditions, la faible capacité humaine et institutionnelle, la mauvaise gouvernance et la perception des risques élevés des investissements à long terme en Afrique. Bien que le coût par projet soit en baisse, cet élément demeure l'obstacle le plus souvent cité à la participation des acteurs africains au marché.

Source

Makundi, W., 2011. African forests and trees in the global carbon market. In Chidumayo, E., Okali, D., Kowero, G., Larwanou, M., eds. Climate Change and African Forest and Wildlife Resources. Nairobi: African Forest Forum, 192-213.

Priorités pour l'établissement de forêts à travers le marché du carbone

- ▶ Augmenter la capacité humaine nécessaire pour une participation efficace au marché du carbone, surtout pour l'élaboration et la mise en œuvre de propositions de projet.
- ▶ Utiliser une approche globale pour une gouvernance forestière, efficace, couplée avec le développement des institutions démocratiques dans le secteur forestier.
- ▶ Réduire les risques et améliorer le marketing des opportunités en Afrique vue que la perception erronée de risque diminue l'attrait vis à vis des acheteurs.
- ▶ Élaborer des politiques, stratégies et plan d'action de carbone, dans le cadre des politiques nationales et internationales du changement climatique.



Plantation de *Pinus patula* dans la zone tampon en bas de vallée, Mufindi, Tanzanie (Avec l'autorisation de Yonika Nganga)

Traduit de l'anglais par: New Alliance Publishers

Contactez nous

The Executive Secretary, African Forest Forum (AFF), United Nations Avenue, Gigiri, P.O. Box 30677-00100, Nairobi, Kenya
Téléphone: +254 20 722 4203 | Fax: +254 20 722 4001 | Email: exec.sec@afforum.org | Site web: www.afforum.org